

Mercure

ARETHUSANA ARETHUSA

(Freyer, 1834)

Famille *Nymphalidae*

Sous-famille *Satyrinae*

Niveau régional de menace (IUCN) (*)



En danger critique

Niveau de menace (liste rouge UICN)	Monde	-
	Europe	LC
	France	LC
	Franche-Comté	CR
Protection nationale	-	
Directive Habitats	-	
Déterminant ZNIEFF	✓	
Plan régional d'action en Franche-Comté	✓	
Difficulté de détermination	Moyenne	



Mercure à Fleurey-sur-Ouche en Côte-d'Or (21) (A. RUFFONI, 2007)

Description et risque de confusion



Mercure à Chenôve en Côte-d'Or (21), vue supérieure (C. VOINOT, 2009)

Le mercure est brun foncé sur le dessus avec une tache post-discale fauve et dentée. Sur le dessous, il est gris-brun avec une bande post-discale noire. Chez la femelle, les dessins fauves sont plus larges que chez le mâle. La discrétion de cette espèce rend sa détection difficile. En vol, le mercure peut être confondu avec le myrtil (*Manioliá jurтина*).

Ecologie et biologie



Biotope favorable au mercure sur la RN Côte de Mancy (E. FERRARA, 2012)

L'espèce est liée à des milieux herbacés chauds et piquetés de faciès d'enrichissement. Elle se réfugie en effet fréquemment durant la journée au pied des buissons où ses chenilles trouvent par ailleurs une herbe plus haute au début de leur développement.

Les œufs ne sont pas fixés et la femelle les laisse tomber au vol un à un dans la végétation. La chenille finit sa croissance fin juin ou début juillet après avoir hiverné au premier stade. Les fétuques du groupe *ovina* semblent être les plantes-hôtes principales de ce papillon. Les imagos volent principalement en août.

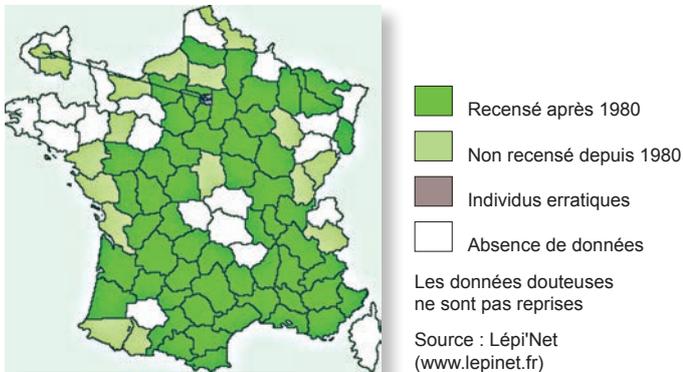


Fétuque du groupe *ovina* (*Festuca longifolia* subsp. *pseudocosteí*), une des plantes-hôtes du mercure (C. HENNEQUIN, 2009)

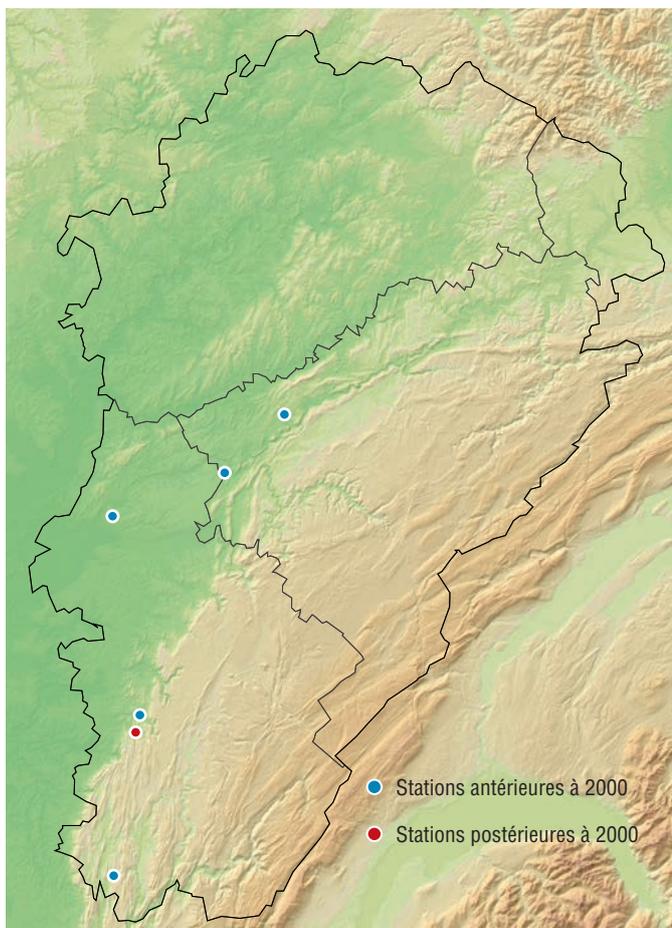
(*) DD = Données insuffisantes LC = Non menacé NT = Quasi menacé VU = Vulnérable EN = En danger CR = En danger critique RE ? = Eteint régionalement ?

Distribution

En France, ce papillon est signalé dans une large partie du territoire, mais il manque toutefois dans de nombreuses régions. Il est plus répandu dans les secteurs méridionaux. Dans les domaines atlantique et continental, le mercure affiche un fort déclin depuis plusieurs années. Ses populations sont nettement plus prospères dans le secteur méditerranéen.



Le mercure était connu en Franche-Comté dans le département du Doubs (périphérie bisontine), où il n'a pas été revu depuis de nombreuses années (début des années 1970). Des mentions sporadiques (et à confirmer) font également état de sa présence en Haute-Saône. Bien que non revu depuis plusieurs années, le



Source Taxa (Base de données flore et invertébrés commune à la SBFC, au CBNFC-ORI et à l'OPIE FC)

mercure est cependant susceptible d'être encore présent sur ces départements en raison de l'existence d'habitats favorables. Sa présence est actuellement uniquement attestée du Jura.

L'espèce est signalée de plusieurs régions voisines, mais souvent en faibles effectifs. Il est en danger en Alsace et sur liste rouge en Champagne-Ardenne.

Les responsabilités régionales en matière de conservation pour ce papillon apparaissent comme modérées, ceci au vu de l'importance de ses populations méditerranéennes. L'intérêt de ce papillon indicateur de milieux herbacés thermophiles est malgré tout très élevé sous nos latitudes et il mérite de ce fait une attention toute particulière.

Atteintes et menaces

En Europe, le mercure est considéré comme prioritaire dans plusieurs pays situés au nord de son aire de distribution. En France, l'espèce est considérée comme moyennement menacée au nord et à l'ouest, et faiblement menacée dans le Midi. Le papillon subit toutefois une forte régression depuis une vingtaine d'années sur les marges nord et ouest de son aire de répartition nationale. L'espèce, qui répugne à monter en altitude, est directement menacée par la fermeture ou la destruction de ses habitats à des fins de production (mise en culture, fumure, boisement...).

Orientations de gestion et mesures conservatoires

La conservation de cette espèce à affinités thermophiles passe par le maintien d'habitats herbacés pâturés de manière extensive. En raison du manque d'éléments récents sur sa présence effective en Franche-Comté, un effort de prospection particulier doit être engagé sur ses stations historiques, afin d'y juger l'état de conservation de l'habitat et, le cas échéant, d'y retrouver l'espèce.

Principales sources consultées

JACQUOT P. & MORA F. (2011). *Agir en faveur des papillons de jour en Franche-Comté. Déclinaison du plan national d'actions Maculinea. Plan régional d'actions en faveur des espèces menacées. 2011-2014.* Office pour les insectes et leur environnement de Franche-Comté / Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Franche-Comté. 109 p. + annexes.

LAFRANCHIS T. (2000). *Les papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles.* Mèze (France), Collection Parthénope, éditions Biotope, 448 p.

LIGUE SUISSE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE (1987). *Les papillons de jour et leurs biotopes. Espèces – Dangers qui les menacent - Protection.* Bâle, Ligue Suisse pour la Protection de la Nature, 512 p.

Réalisation et diffusion / Avril 2012

Conservatoire botanique national de Franche-Comté -
Observatoire régional des Invertébrés
maison de l'environnement de Franche-Comté
7 rue Voirin - 25000 BESANCON
Tél. : 03 81 83 03 58 - Fax : 03 81 53 41 26
cbnfc@cbnfc.org - www.cbnfc.org



Cette fiche a été réalisée avec la participation active du réseau de bénévoles de l'OPIE Franche-Comté.